

## **La Ville de Paris et la Préfecture de Paris et de la Région Ile-de-France attentives à l'impact des attentats sur l'activité économique**

**La Ville de Paris et la Préfecture de Paris et de la Région Ile-de-France ont réuni un Comité parisien pour l'emploi exceptionnel, dédié à l'impact des attentats sur l'activité économique et l'emploi. Il a rassemblé plus de 100 acteurs économiques et des représentants des employeurs et des salariés, qui ont évalué ensemble la situation et partagé les mesures de soutien mises en place ou à construire.**

### **Aider les entreprises et les commerces impactés par les attentats**

Le Comité parisien pour l'emploi est un outil de co-construction des politiques de l'emploi. Présidé par Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'emploi, il réunit de nombreux acteurs économiques, institutionnels et associatifs, afin de partager les grandes tendances de l'emploi à Paris et d'associer toutes les parties prenantes aux différents dispositifs publics au service des personnes à la recherche d'un emploi.

Les attentats du 13 novembre ont eu un impact sur l'économie parisienne, notamment dans les secteurs du tourisme, de la culture, des loisirs, de la nuit, de l'artisanat, des commerces de proximité ou encore des grands magasins. Face à ces circonstances exceptionnelles, la Maire de Paris et le Préfet de Paris et de la Région Ile-de-France ont décidé de dédier une réunion du Comité parisien pour l'emploi à cette question.

Il s'est réuni mardi 8 décembre, en présence de plus de 100 acteurs économiques parisiens et des représentants des employeurs et des salariés. « Le principal enjeu est de conjuguer nos efforts pour être les plus réactifs possibles face à vos besoins », a souligné Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire, aux participants.

### **Faciliter les démarches avec un seul correspondant**

Jean-François Carencu, Préfet de Paris et de la Région Ile-de-France, a détaillé les principaux dispositifs mis en place par l'Etat, avec le soutien de la Ville de Paris. Le préfet de Région a notamment décidé de mettre en place un correspondant unique afin d'accompagner

individuellement les entreprises touchées par les attentats dans leurs démarches et les aider à surmonter les difficultés induites. Il s'agit de Sébastien Moretti : [idf.correspondant-suite-attentats@direccte.gouv.fr](mailto:idf.correspondant-suite-attentats@direccte.gouv.fr).

D'autres mesures ont été prises comme la mise en place de l'activité partielle, la possibilité d'avoir recours à des délais de paiement pour les charges fiscales et cotisations sociales auprès de l'administration fiscale, ou encore la mobilisation de la Banque Publique d'Investissement (BPI) pour d'éventuels reports de prêts bancaires.

Le préfet de région a aussi demandé aux services de l'État de faire preuve de bienveillance et de réactivité face aux difficultés exceptionnelles rencontrées par les entreprises impactées directement ou non par les attentats.

### **Une aide financière dédiée et des exonérations pour mieux répartir**

De son côté, Olivia Polski, adjointe à la Maire en charge du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, a rappelé les décisions prises très tôt par la Ville de Paris : une aide financière de 40.000€ pour chacune des 19 enseignes directement touchées, l'exonération des droits de voirie pour le premier semestre 2016 pour près de 500 commerces à proximité immédiate des lieux des attentats, ou encore l'exonération des droits de place dus par les commerçants abonnés des marchés parisiens pour les jours où ceux-ci ont été suspendus.

Les assurances et les banques ont été sollicitées afin de faire preuve de la plus grande compréhension envers les demandes des entreprises économiquement impactées par les attentats. D'autres mécanismes de soutien sont à l'étude avec les organisations professionnelles, par exemple la mobilisation de dons.

### **Favoriser la reprise et promouvoir le tourisme**

« La Ville lancera aussi prochainement une grande campagne de communication pour faire la promotion des activités culturelles et de loisirs à Paris. Elle invitera les Parisiens, les Franciliens et les visiteurs à se rendre dans les lieux de spectacles, dans les restaurants-bars et les commerces », a précisé Bruno Julliard. Une seconde campagne sera elle consacrée à la promotion internationale de la destination Paris afin de redynamiser la fréquentation touristique de la capitale », a précisé Bruno Julliard.

« Si la baisse d'activité est variable d'un secteur à l'autre, et si elle mérite d'être appréciée dans la durée, nous avons d'ores et déjà noté qu'un certain nombre d'établissements pourra avoir besoin du soutien de la Ville et de l'Etat pour surmonter des besoins ponctuels de trésorerie. Nous encourageons aussi les entreprises à mobiliser les outils d'activité partielle ou de formation à leur disposition, afin de préserver l'emploi des Parisiens », a ajouté Pauline Véron.

### **Contacts presse :**

Ville de Paris : Mathilde Pieraut / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 49 61

Préfecture de Paris et d'Île-de-France / 01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)